

La Pennne

magazine



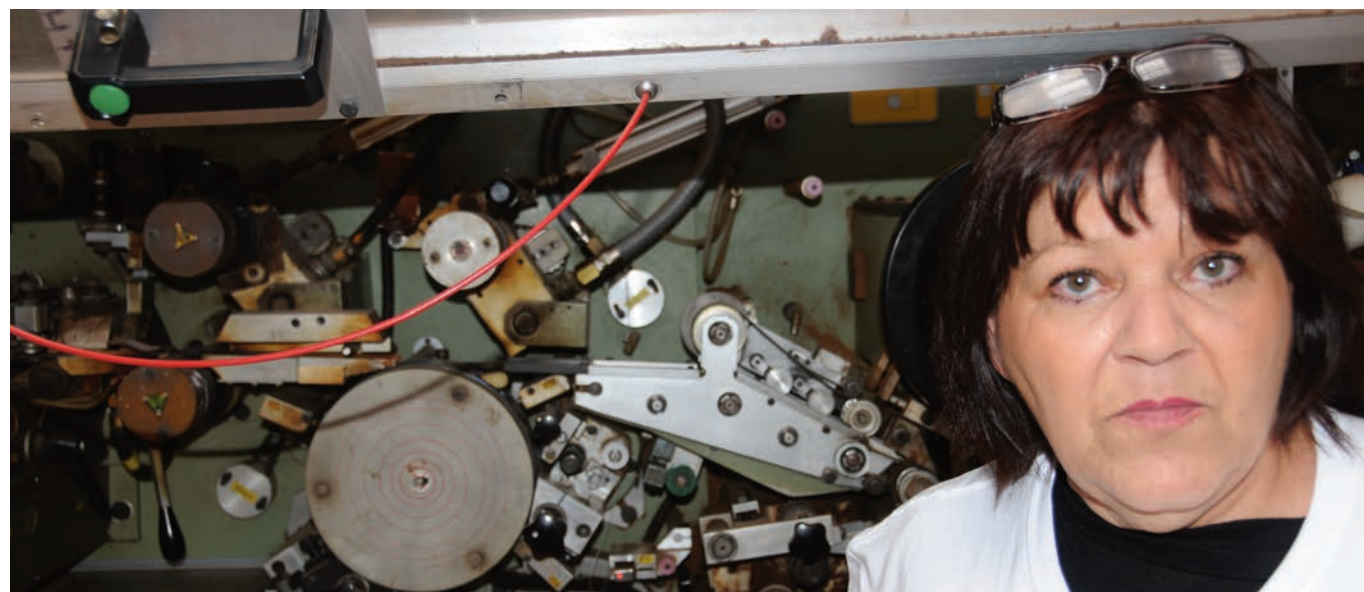
JUIN/JUILLET 2013 • GRATUIT



**Moi,
Raymonde Sasso,
54 ans, Pennoise,
salariée chez Fralib,
j'en suis à 1000 jours de lutte.**

RAYMONDE SASSO

Jusqu'au bout... pour les faire céder



Raymonde Sasso est une "Fralib", comme on dit. Une Pennoise en lutte avec ses camarades depuis près de 1000 jours.

Le rendez-vous se fait sur le site, à l'intérieur de l'usine : une fois passé le rideau de plastique, le bâtiment dévoile ses entrailles, conduits d'acier qui serpentent au plafond sur des dizaines de mètres, passerelles étrangement peintes d'un orange vif, surplombant les machines posées de part et d'autre du lino de l'allée centrale.

Mais ce qui frappe le plus, c'est le silence. Qui n'a rien de reposant. Rien de tranquille ou d'apaisant. C'est un silence qui vous prend à la gorge, mortifère et angoissant. "Lorsqu'en 2010, on a appris qu'Unilever voulait fermer le site, ça a été très dur, confie Raymonde. Une usine qui était rentable et faisait des bénéfices. On nous proposait un poste en Pologne, pour 450 Euros par mois ! Dès l'arrivée d'Angel Llovera (directeur du site, Ndlr), qui débarquait de chez Coca Cola, ça n'a pas

fonctionné. Nous n'étions que des numéros pour lui. Mais dès l'annonce de la volonté du groupe de fermer Fralib, la résistance s'est organisée, immédiatement".

"Un poste en Pologne, pour 450€ par mois"

Salariée chez Fralib depuis 1994, Raymonde Sasso est opératrice polyvalente, qualifiée pour faire tourner n'importe quelle machine de l'usine. Ces machines qui, depuis près de trois ans, n'ont jamais été abandonnées à la rouille. "Elles tournent régulièrement, les mécaniciens font de la maintenance chaque jour, précise-t-elle. Si Unilever nous cédait la marque Eléphant et nous donnait des volumes de commande en attendant de fonder notre SCOP (*), nous pourrions reprendre la production tout de suite".

Seulement voilà : malgré l'annulation par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 28 février dernier, du troisième plan de sauvegarde pour l'emploi présenté par Unilever, jugé sans justification économique, le groupe refuse de réintégrer les salariés. Et Raymonde a reçu sa lettre de licenciement. "Parfois, on traverse des périodes de découragement, c'est naturel, poursuit-elle. Ça a des répercussions sur ma famille, même si elle me soutient depuis le début. Mon père, qui a 88 ans, me force à continuer à me battre avec mes camarades. Pourquoi est-ce que le gouvernement ne force pas Unilever à respecter la loi ? Dans cette usine, j'ai laissé vingt ans de ma vie, à faire les trois huit avec deux enfants à élever. Alors bien sûr, parfois c'est dur, mais je reprends le dessus. Ce qui me fait tenir, c'est l'espoir de les faire céder. J'ai confiance". ■

(*) Société coopérative ouvrière de production, créée par des salariés associés qui exercent collectivement la fonction d'entrepreneur.



■ Page 2
Raymonde Sasso



■ Pages 4/5
Actualité



■ Page 6
Le cinéma Jean-Renoir



■ Pages 7/8/9
Dossier : le sport



■ Pages 10/11
Vie associative



■ Page 12
Culture



■ Page 13
Mémoire d'ici



■ Page 14
Vie économique

■ Page 15
Tribunes d'expression / état civil



Edito

Une fois de plus, les Pennois ont répondu présent !

Oui, le 4 juillet dernier, vous étiez plusieurs centaines à répondre à l'appel de la majorité municipale, afin d'exiger de la part des pouvoirs publics, la réouverture de notre poste de Police Nationale.

Dans le numéro précédent de *La Penne Magazine*, je vous alertais sur le fait qu'en dépit des recours usuels engagés auprès du Préfet de Police, notre poste avait fermé ses portes au public depuis près d'un an, et qu'il était hors de question que les Pennoises et les Pennois s'en accommodent. Car la réalité, est aujourd'hui malheureusement très simple : l'État n'assume plus son rôle à la Penne.

C'est l'excellence de notre service public de l'éducation, de la santé, de la culture, qui a forgé notre pays et cimenté son identité. En nous mobilisant de la sorte, nous avons défendu le service public de la sécurité.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, parmi nos concitoyens, ont tenu à se déplacer en ce jour, ou qui nous ont témoigné leur soutien. Toutes et tous ont compris que face à l'urgence de cette situation, il fallait signifier à l'État notre détermination. C'est désormais chose faite. Le lendemain de la manifestation, le journal télévisé régional de France 3, comme la presse écrite, ont relayé notre journée de mobilisation, à laquelle avaient été conviés le ministre de l'Intérieur et son représentant dans le département, le préfet délégué à la Sécurité. S'ils n'ont pas daigné nous adresser la moindre réponse à cette invitation, les médias auront néanmoins témoigné qu'à La Penne sur Huveaune, les citoyens et les élus qui les représentent, refusent de demeurer muets et impuissants face à l'inadmissible.

Et si d'aventure, l'État venait à persister dans son mépris à notre égard, je m'y engage : nous n'en resterons pas là !

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

TRAVAUX



Il y a quelques semaines, d'impressionnants travaux se déroulaient sur le parking de la Médiathèque et sur le boulevard Jean-Jacques Rousseau, au niveau de la résidence Jeanne d'Arc. On procédait en effet à la pose de containers enterrés sur ces deux sites, en remplacement des points d'apport volontaires. Le même jour, à quelques mètres de là, était posé le nouveau système de chauffage climatisation du Foyer Loisirs. L'aménagement d'une aire végétalisée, au départ du boulevard des Can-



dolles, s'est achevé avec la plantation d'un olivier qui trône fièrement désormais, à cette entrée de ville. Les 90 poteaux et bornes incendie présents sur notre espace public ont en outre été entièrement rénovés et remis aux normes. Les travaux de réfection du hall d'accueil de la Masc et de peinture de La Farandole ont également été réalisés. Enfin, la partie bâtiment des vestiaires de notre complexe sportif est achevée, la fin des travaux (escalier et WC) est prévue à la fin du mois de juillet. ■

PRÉVENTION CANICULE

En cette période de fortes chaleurs, les personnes âgées seules ou isolées, et confrontées à une situation d'urgence peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale, en Mairie. Concernant les personnes bénéficiant des services des aides ménagères, ces dernières transmettront aux services de la Ville les renseignements utiles pour leur fournir une aide supplémentaire en cas de besoin. En outre, quiconque ayant connaissance d'une ou plusieurs personnes âgées, isolées, soumises à des problèmes de santé, peut se rendre en Mairie et communiquer aux agents du CCAS leurs noms et coordonnées. Par ailleurs, le ministère de la Santé, pendant l'été, donne des informations et des conseils pour se protéger de la chaleur.

Composer le **0800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8h à 20h, jusqu'au 31 août, ou consulter le site : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes ■

ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers du département est réglementé par arrêté préfectoral. En fonction des conditions météo, il est parfois restreint ou fermé. Afin de connaître quotidiennement la réglementation régissant chaque massif du département, le serveur vocal 0811 20 13 13 est actualisé chaque jour, au plus tard à 18h pour le lendemain. Le public peut également consulter le site www.visitprovence.com, ou télécharger gratuitement l'application "MyProvence Balade" (disponible sur App Store et Android Market). ■



PATRIMOINE

Au mois de mai dernier, un des anciens fours à chaux présents dans notre forêt communale, et datant du XVIII^e siècle, a fait l'objet d'un chantier de restauration, financé par l'Agglo et supervisé par l'ONF. A l'époque moderne, ces fours produisaient de la chaux vive, destinée au bâtiment comme à l'agriculture, répandue sur les champs afin de rendre les sols moins acides, et d'améliorer leur qualité. ■



SÉCURITÉ

Durant la période des vacances d'été, l'opération "Tranquillité Vacances", est reconduite cette année encore, menée par la Police Nationale, en collaboration avec les agents de notre Police Municipale. Les personnes intéressées peuvent avant leur départ se rendre au commissariat d'Aubagne ou à notre poste de Police Municipale, afin de signaler leur adresse sur la commune, la durée de leur absence, ainsi que les coordonnées où elles seront joignables durant cette période (munies d'une pièce d'identité). ■

AMÉNAGEMENT

Le 6 juin 2013 a été officiellement créée la Société Publique Locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour l'Aménagement et la Construction. 11 communes et la Communauté d'Agglomération en sont les actionnaires publics. La SPL permet aux collectivités locales actionnaires d'optimiser la gestion de leurs services publics et ce d'autant que par la loi, elle n'est pas contrainte aux règles de mises en concurrence. Rappelons par ailleurs qu'une Société Publique Locale est constituée à 100% de capitaux émanant d'organisme publics.

Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile dispose désormais de deux outils complémentaires pour l'aménagement et la construction : la Saempa et la SPL. Ces deux entités forment désormais Façoneo, aménageur public en Pays d'Aubagne et de l'Etoile, compétent en termes d'aménagement, de construction, de renouvellement urbain.

Contact : Façoneo, Z.I. Les Paluds, 165 Avenue du marin blanc, 13400 Aubagne. Tél : 04 42 84 47 98. ■ www.faconeo.com

DON DE SANG

Le 15 mai dernier, la Ville a signé une convention de partenariat avec l'Etablissement Français du sang et l'Association pour le don de sang bénévole de La Penne sur Huveaune. Cette convention a pour but de permettre à un maximum de personnes de participer au don de sang lors des jours de collecte. Cela passe naturellement par la mise à disposition gracieuse de locaux, mais également par l'assistance technique municipale pour la diffusion de l'ensemble des supports de communication propres aux collectes. C'est peu dire de l'intérêt et de l'utilité d'un tel partenariat, à l'heure où les besoins en sang sont croissants, notamment en région PACA. ■



C'est voté

En séance du 20 juin 2013, le conseil municipal a adopté le règlement du concours communal de fleurissement, dit "La nature dans la ville". Ce concours est ouvert à tous les résidents de la commune, et se décline en trois catégories : jardin, potager et balcon. Les inscriptions s'effectuent à l'accueil de la Mairie, jusqu'au 30 août. Le règlement est consultable sur le site internet de la ville (www.mairie-lapennesurhuveaune.fr) à la rubrique "Agenda".

Le conseil municipal s'est également prononcé pour l'annulation d'une délibération du 28 mai 2010, qui instaurait le principe de dépassement du COS (coefficient d'occupation des sols) dans la limite des 20%, au profit des bâtiments à haute performance énergétique. Par cette bonification des droits à bâtir, la commune souhaitait alors favoriser l'effort en direction de l'environne-

ment, des économies d'énergie et de la production d'énergies renouvelables. Mais le décret du 28 décembre 2012 rend désormais obligatoire la construction en haute valeur énergétique, et s'applique aux bâtiments neufs comme aux parties nouvelles de bâtiments. La bonification de 20% du COS n'ayant par conséquent plus lieu d'être, cette délibération a été annulée.

En cette même séance du 20 juin, et dans le cadre des travaux de requalification de la place de l'Eglise qui débuteront prochainement, le conseil municipal s'est prononcé pour donner à cette place, une fois achevé cet aménagement, le nom d'André Cerise, qui fut curé de la Paroisse Saint-Laurent de La Penne sur Huveaune, de 1966 à 1989. L'inauguration aura lieu dans le courant de l'automne. ■



CINÉMA JEAN-RENOIR

Le projecteur dernière génération

Adieu bobines, pellicules et ronflements. Bonjour disque dur, serveur, et moniteur ! Le cinéma municipal est désormais équipé d'un projecteur numérique qui remplace l'argentique.

Depuis des lustres, La Penne sur Huveaune fait son cinéma. Il y eut le "Rex" boulevard de la Gare, puis "La Massabielle" du côté du Vallon du Roy. Mais ça, c'était avant. Avant que ne voit le jour la salle Jean-Renoir il y a tout de même 28 ans ! Et depuis, ce cinéma municipal – le seul sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – constitue ici l'un des maillons essentiels d'une offre culturelle résolument tournée vers l'avenir. C'est dire combien le service public de proximité prend, dans notre commune, tout son sens. Avec ses 117 places, ses 5 à 10.000 spectateurs par an – 7000 en 2012 – ses tarifs de 3 et 4 euros par film (même en sortie nationale), le "Renoir" propose tous les genres cinématographiques de qualité, allant du film d'animation au thriller, de la science-fiction à la réalisation d'art et d'essai. Ou encore au documentaire pour les soirées "Ciné-citoyen" consacrées à des projections-débat avec l'association Attac. Une programmation (*) d'une qualité et d'une diversité très largement reconnues qui l'ont porté, depuis de nombreuses années, au rang de partenaire du Festival International du Film d'Aubagne (Fifa). "Ici, pas de pop-corn, ni de pub, on y vient pour voir de bons films" sourit Jean-Paul Nicoli, directeur du service culturel de la ville, en regardant la nouvelle acquisition qui trône dans sa cabine : un projecteur numérique qui désormais remplace le projecteur argentique rangé dans le hall d'entrée. Adieu bobines, pellicules et ronflements. Bonjour disque dur, serveur, et moniteur ! De la haute technologie et un investissement de 80.000 euros devenu nécessaire



face à la disparition progressive du support argentique (35mm), et mis en place avec l'aide du Centre national du Cinéma, et des subventions des conseils général et régional. "Avec ce type de matériel aujourd'hui incontournable, le fonctionnement et la projection sont plus faciles" explique le directeur fier de ce nouvel outil au service de notre politique culturelle. ■

Un projecteur numérique ne possède pas le charme d'un projecteur 35 mm, bardé de lentilles et de pièces de laiton soigneusement ouvragées, mais c'est le petit prix à payer pour que notre cinéma municipal offre désormais au public une image en haute définition.



Une fois par mois, les soirées "ciné-citoyen" proposent, en partenariat avec Attac% du pays d'Aubagne, des fictions et des documentaires suivis de débats.

(*) Programmation sur www.mairie-lapennesurhuveaune.fr (rubrique "Publications municipales").



Le sport, (encore) une affaire de service public



On a tôt fait de vanter les mérites du sport, de louer les valeurs qu'il véhicule, en-dehors de la stricte obsession de résultat. Même si la compétition est inhérente à chaque discipline sportive, on oublie assez vite qu'elle est également (surtout ?) là pour donner le meilleur de soi-même, se dépasser dans le cadre indis-

pensable du respect de l'adversaire et des règles, et que la victoire aura forcément un goût amer si elle ne s'accompagne pas de ces préceptes. L'Histoire du sport se souvient autant des perdants que des gagnants ; pourvu qu'ils soient magnifiques. Ces valeurs qu'on aimerait voir recouvrir l'ensemble des en-

ceintes sportives, chez les amateurs comme les professionnels, ne peuvent se transmettre durablement sans responsables et entraîneurs compétents. Qui ont légitimement besoin de structures performantes. Et là, c'est l'affaire des collectivités ; autrement dit, du service public.



Voilà l'ambition qu'ont nourrie à La Penne les municipalités qui se sont succédé depuis quatre décennies : offrir à la population, aux associations sportives des équipements structurants leur permettant une pratique aussi performante que régulière. "Depuis 1990 et la création de la salle de la Colombe, les structures et le personnel affecté à l'ensemble de notre complexe sportif n'ont cessé d'évoluer, confie Bernard da Prato, responsable du service des Sports. Alors qu'auparavant, on ne comptait qu'un animateur socio-sportif, un service à part entière a été créé. Ce service, aujourd'hui, compte une dizaine d'agents entièrement affectés au complexe, en grande partie à sa maintenance intérieure et extérieure, et notamment au service des six associations qui l'utilisent (*)".

Quelques repères.

1990 : création de la salle de la Colombe.
1992 : aménagement du terrain de basket ball extérieur.
1994 : installation du système de surveillance avec deux agents d'astreinte.
1996 : création de deux terrains de football en stabilisé.
1998 : création des locaux du Tennis Club.
2000 : réfection du terrain en pelousé.
2005 : création de la tribune Jean-Baptiste Freze.
2008 : création de club house du Tennis Club et de la salle de boxe.
2013 : réfection totale des vestiaires du complexe (inauguration prévue en septembre).

"Notre complexe est ouvert au public toute la journée, week-end compris, 362 jours par an, poursuit Bernard Da Prato. C'est une moyenne de 1 000 personnes chaque semaine qui fréquentent la Colombe, 1 500 si l'on compte l'extérieur. Il faut se féliciter que les associations qui utilisent nos équipements soient très dynamiques, et pratiquent leurs disciplines respectives dans de bonnes conditions. Mais cela entraîne une grande mobilisation des agents en termes de matériel, de logistique, et une grande disponibilité de leur part. Il faut gérer les croisements

qui peuvent se produire dans les plannings des associations, notamment en fin d'année. Je dois trouver un équilibre entre les demandes croissantes des associations, et des horaires de travail cohérents pour chaque agent. Selon l'époque de l'année, la maintenance du site est parfois délicate et requiert une attention plus particulière encore. En cette saison par exemple, il faut surveiller le pelousé comme le lait sur le feu. En été, une tonte mobilise deux agents durant une matinée entière, sans compter le temps pour aller jeter les déchets verts, nettoyer les vestiaires, les abords du stade..."



Chaque semaine, se sont quelque 1 500 personnes qui fréquentent la Colombe et les installations extérieures du complexe sportif

Au-delà du complexe : le concours de la Municipalité aux associations

La Municipalité apporte également un soutien aux associations sportives qui n'utilisent pas le complexe Germain-Camoin. Ainsi, c'est la salle de la Massabielle qui abrite les activités du Judo et Jiu Jitsu Club Pennois. Ce sont aussi d'autres services municipaux qui sont mobilisés pour des manifestations sportives plus ponctuelles, comme les compétitions organisées par le Vélo Club Pennois, ou plus récemment, le 23 juin dernier, la course nature initiée par Marseille Trail Club. Dans le cadre de ces manifestations, les services administratif et technique, ainsi que la Police municipale, sont présents pour apporter leur collaboration et leur assistance.

Toutefois, le service des Sports ne se limite pas à garantir aux associations sportives l'assistance humaine, matérielle et logistique indispensable à leurs activités. Il assure également une initiation gymnastique et sportive pour les enfants entre 8 et 11 ans, ainsi que des cours de gymnastique "douce" pour les Seniors, deux fois par semaine. Le service a également en charge, tout au long de l'année, le sport scolaire en direction des trois écoles primaires de la commune. Chaque classe s'adonne durant quatre mois à des sports collectifs, qui varient selon les âges (football, jeu des deux cibles, base ball). Durant le mois de mai, les "Olympiades" viennent sur trois jours conclure cet enseignement sportif acquis pendant l'année. Les tout petits ne sont pas non en reste, puisque les enfants de classes maternelles font à la même époque les "Pitchounades" leur petite compète à eux. Au mois de novembre, c'est le challenge Suzanne-Sarnet qui réunit les enfants de classes de CM2 lors d'une compétition de basket-ball. Sans parler de la traditionnelle

Course des écoles, qui rassemble chaque année plusieurs centaines d'enfants de classes primaires ; là aussi, une journée plutôt tendue pour le personnel municipal ; "On organise tout de A à Z, poursuit le responsable du service. La préparation préalable, la confection des goûters, les commandes de tee shirts, la répartition des écoles, le positionnement des barrières car chaque course propose un parcours différent".

Les équipements de notre complexe abritent également une grande partie des activités que propose le service Jeunesse : badminton, football, hand-ball, basket-ball, hockey... Autant de disciplines sportives auxquelles les 8-15 ans peuvent s'adonner au sein de nos structures. De même, la Colombe est utilisée, durant les vacances scolaires, par les enfants inscrits au Centre Aéré, qui eux aussi ont loisir de pratiquer du sport. "Cette politique mise en place depuis toutes ces années, a permis à des enfants qui n'en avaient pas forcément les moyens, de découvrir et pratiquer tous ces sports, se félicite Bernard Da Prato. Aujourd'hui, une bonne partie des employés du service fréquentaient lorsqu'ils étaient enfants ou plus jeunes, les activités sportives de la Ville, ou pratiquaient au sein des associations qui utilisent nos installations. Cela participe d'une proximité fondamentale pour notre fonctionnement. A cela, s'ajoute un environnement au sein duquel on travaille, qui est très agréable. Contrairement à d'autres services municipaux, qui doivent parfois faire face à une certaine détresse, à des gens qui traversent des épreuves dans leur vie, on travaille au service de personnes qui viennent ici de leur plein gré, pour leur loisir. Car le sport doit demeurer avant tout source de plaisir. Et le service municipal des Sports s'emploie au quotidien, à rendre cela possible". ■

(*) Six associations utilisent aujourd'hui les installations de notre complexe sportif : l'Etoile Sportive Pennoise, le Dojo de La Penne sur Huveaune, le Star Palace Boxing, le Basket Club Pennois, le Club Omnisports Loisirs et Culture et le Tennis Club Pennois.



ALAIN FEDI,
 adjoint au maire, délégué au Sport et à la Vie Associative.

"A travers le sport, un lien indispensable avec notre jeunesse"

"Au fil des années, nous avons mis en œuvre les moyens humains, matériels et financiers nécessaires au développement de la pratique sportive dans la commune, à l'écoute des besoins des Pennois et du tissu associatif local. Nous demeurons pour l'heure, attentifs aux besoins, j'en veux pour preuve actuelle, la rénovation totale des vestiaires de notre complexe sportif, que nous inaugurerons à la rentrée prochaine. Néanmoins, nous devons prendre en compte le fait qu'aujourd'hui, le complexe est très largement rempli. Et que nos équipements sportifs sont à l'échelle de notre commune.

La vocation de la Municipalité n'est pas une course sans fin vers une "hypertrophie" de nos équipements, mais de continuer à donner à nos enfants une éducation sportive, de participer à leur inculquer des valeurs nécessaires à leur future émancipation citoyenne. C'est notre ambition depuis près de trente ans. Pensez que la Course des écoles a 26 ans ! Depuis toutes ces années, nous suivons des enfants de 4 ans, jusqu'à ce qu'ils aient 20 ans passés. Cela permet aussi, de créer et maintenir ce lien indispensable avec la jeunesse, et par là d'orienter la politique municipale en fonction de ses besoins.

Tout cela, ne peut s'organiser que dans le cadre de services municipaux performants. Une preuve supplémentaire, de l'absolue nécessité de défendre le service public.

Et la défense de l'ensemble des services publics, est au cœur de la lutte que nous menons actuellement contre l'émergence de la Métropole marseillaise. En nous dépouillant d'une partie de notre autonomie budgétaire, et donc décisionnelle, comment pourrions-nous continuer à promouvoir efficacement la pratique du sport dans notre commune, comme nous le faisons depuis tant d'années, dans un esprit de proximité ?

Le sport, comme les autres domaines dans lesquels les communes ont un rôle à jouer, est lui aussi, au cœur de cette lutte que nous menons."



AMICALE DES SENIORS PENNOIS

“Qu’est-ce qu’on attend pour être heureux ?”



“Le but de notre association, rendre les gens heureux et joyeux !” D’une seule et même voix, Michel Segantini, Claude Jardin et Evelyne Martini “racontent” ce qu’est l’A.S.P. (l’Association des Seniors Pennois), qu’ils animent en

leur qualités respectives de président, trésorier adjoint et secrétaire. Les “50 ans et plus” s’y retrouvent pour se distraire, pour rompre leur solitude, pour apprendre, pour partager la bonne humeur et l’amitié. L’A.S.P. a été créée en mars 1998 et compte aujourd’hui 290 adhérents. Chacun doit s’acquitter d’une cotisation annuelle de 18 € (habitants de La Penne) ou de 22 € (extérieurs).

Une somme modique qui leur permet par exemple d’accéder à l’initiation de l’informatique et de la photo numérique le lundi soir et le mercredi après-midi dans les locaux de l’école Beausoleil. A

la pratique de la pétanque tous les vendredis après-midi près du stade, ou encore du bowling tous les premiers lundis du mois. Et comme la dynamique équipe des Seniors Pennois n’est jamais à cours d’idées, elle propose aussi un repas dansant avec un D.J une fois par mois, des voyages trois à quatre fois par an, ou encore un pique-nique annuel. “*Nos adhérents partent en confiance, et lorsque nous bénéficions de gratuités, nous les redistribuons en prenant en charge l’apéro ou les pourboires*” expliquent nos vaillants seniors. ■

**Contact : 04 91 43 32 46
04 91 36 10 41**

LES JARDINIERS DE LA GRANDE CANDOLLE

Des jardins extraordinaires !



de bois, des noms ont fleuri, parmi lesquels : allée des pensées, allée des rosiers, des tulipes, du jasmin, des pivoines, des tournesols... Ce jour-là est un grand jour pour Catherine Abram, la nouvelle présidente des “Jardiniers de la grande Candolle”, pour Georges Riche le secrétaire, Christiane Pereira la trésorière et tous les membres de l’association créée peu de temps après l’attribution des parcelles, il y a trois ans. C’est pour eux l’occasion de faire un premier bilan de cette belle idée initiée par la municipalité, de créer des jardins familiaux au cœur de la ville. Déjà, les premiers souvenirs en com-

Il n’y a pas de canards qui parlent Anglais, ni d’oiseaux qui tiennent un buffet, comme dans la chanson du “Fou chantant”. Et pourtant, ces jardins-là sont eux

mun, comme Halloween en octobre dernier. Déjà de nouveaux projets, avec une fête et un concours de boules pour la St-Fiacre, le patron des jardiniers, en septembre prochain. Mais en attendant, chacun savoure ici le plaisir des premières récoltes de la belle saison. Huit kilos de petits pois pour Christiane. Qui dit mieux ? Plaisir aussi de voir jour après jour, les massifs colorés, les jeunes pousses là où ont été semés radis, fèves, salades, basilic et tant d’autres bonnes choses encore. “Un petit paradis” ; “*En cette saison, le soir quand je rentre du bureau, je suis heureuse de venir ici*” ; “*Le week-end, on se retrouve entre voisins, on partage nos connaissances de la terre et du potager*” ; “*Nous sommes fiers de nos jardins, il faut en prendre soin*”. Voilà ce qu’ils disent de leurs jardins extraordinaires, à défaut de les chanter ! ■

Contact : 06 49 48 28 54

aussi et d’une certaine manière, extraordinaires. En ce radieux dimanche de juin, les soixante jardiniers qui en sont locataires sont invités à se retrouver pour la fête des voisins, à l’initiative de l’association. Auparavant, tous ceux qui sont venus – pour la plupart en famille – ont baptisé les douze allées où se situent les lopins de terre. Sur les petites plaques



DÉFENSE DES DROITS DES LOCATAIRES DES ARCADES

La force d’une amicale



La résidence des Arcades n’a pas de secret pour Evelyne Squarzoni. Elle habite là depuis 34 ans, ses enfants y ont grandi, c’est dire si les attentes et les besoins des résidents, elle connaît ! L’association a été créée en 2002 et elle en est la présidente depuis mai 2006. Femme de dialogue, elle n’en est pas moins intraitable sur les travaux néces-

saires au bien être des locataires de ces sept bâtiments adossés à la colline. 160 logements sociaux dans un environnement impeccable. Avec les autres membres du bureau – Clémence Pietri, la secrétaire et Robert Cocchini, le tréso-

rier - Evelyne Squarzoni est l’interlocutrice directe d’Unicil, le bailleur, avec qui les relations de confiance sont de mise. Le rôle de l’association est essentiel si l’on en juge par tout ce qui a été passé en revue et réhabilité au fil des années. Depuis les fenêtres, qui ont été pour Evelyne Squarzoni le motif de sa première pétition, aux chauffe-eau et à la ventilation, la liste est longue des améliorations apportées dans la résidence. L’association a obtenu entre autres le changement des radiateurs aux extrémités, des auvents, des boîtes aux lettres, les carrelages muraux des halls d’entrée, les peintures des cages d’escalier, les interphones, les portes d’entrée, l’arrosage automatique pour les espaces verts, un jeu de boules, un jardin d’enfants, et prochainement la mise en place d’un portail à l’entrée du groupe. La présidente de l’association ne se contente pas de demander, elle suit les travaux de près, veille à ce que les contrats soient conformes, et contrôle les charges générales. A l’énumération de tant de travaux, elle ajoute : “*c’est cela la force d’une amicale!*” Et pour 10 euros par an, ce n’est pas la peine de s’en priver. ■

Contact : 06 09 34 11 70

BASKET-CLUB PENNOIS

“Avant la performance, le comportement...”

S’il préside le Basket-Club Pennois depuis seulement deux ans, ayant pris la suite de Claude Peppuy, Thierry Gentilly connaît néanmoins très bien ce club. Après avoir présidé, entre 1993 et 1995, l’US Andoume-Catalans, il officia en tant qu’entraîneur à La Penne entre 1996 et 2006. Après avoir vécu quelques années en Polynésie française, Claude Peppuy lui proposa à son retour de prendre sa succession. “*Elle a pensé que j’étais la bonne personne, et j’ai accepté pour elle*”, confie-t-il. “*J’ai d’abord proposé aux entraîneurs de suivre des formations*”, poursuit le président. Ce professeur d’Histoire-Géographie et d’Education Civique, qui enseigne à des collégiens en grande difficulté scolaire, se félicite que le club affiche désormais de meilleurs résultats sportifs. “*Le club se porte bien aujourd’hui. Nous avons actuellement une centaine de licenciés. Depuis que la Municipalité a réaménagé les terrains extérieurs, les entraînements en plein air sont devenus réguliers. Chaque week-end, entre 200 et 250 personnes*



sont présentes lors des matches. Je constate une vraie ferveur autour du club. Je prévois d’organiser un loto l’année prochaine, et d’envoyer des équipes dans les Alpes, afin d’associer basket-ball et randonnées en raquettes”, se réjouit-il.

Toutefois, si Thierry Gentilly se satisfait naturellement de l’amélioration des résultats du club, il est un aspect qu’il considère plus important encore : le comportement. Et sur ce point, il est, de son propre aveu, intransigeant. “*Je suis entraîneur, mais je me considère avant tout comme un éducateur. J’ai mis en place un règlement que doivent signer*

les enfants, les licenciés, les parents, relatif au respect d’autrui, à la non violence, au comportement général. En cas de manquement à ce règlement, la sanction consiste en des travaux d’intérêt général. Pour moi, le comportement est plus important que la performance. Cela m’oblige parfois à me passer de bons joueurs, mais tant pis. C’est l’esprit du club”. ■

Contact : 07 70 18 06 52



MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

Culture à foison pour la rentrée



Entre le 18 septembre et le 13 octobre prochain, La Penne sur Huveaune accueille sur le parc Jean-Moulin le cirque Romanes, le célèbre cirque tzigane emmené par Délia et son époux Alexandre, qui présenteront leur dernier spectacle, *“Lignes de la main jusqu’au coude”*. La venue de ces artistes dans notre commune, à propos desquels la presse nationale se dispute les formules dithyram- biques, constitue un

des événements majeurs labellisés *Marseille Provence 2013*, sur le territoire du Pays d’Aubagne et de l’Etoile. Si La Penne accueille ce cirque, basé essentiellement sur la musique et les numéros musicaux, ce n’est toutefois pas un hasard. *“Depuis quinze ans, notre médiathèque entretient des liens réguliers avec l’aire des gens du Voyage de Saint-Menet, précise Carole Tatoni, adjointe au Maire déléguée aux affaires Culturelles. C’est un événement qui trouve naturellement sa place dans notre commune. Par ailleurs, cette culture sera également à l’honneur dans notre prochaine programmation de l’Espace de l’Huveaune, avec la venue,*



en spectacle d’ouverture, d’Urs Karpatz, un des plus beaux orchestres de musique tzigane. Nous aurons également le plaisir d’accueillir la dernière création de Quartiers Nord, “Tous au piquet”, qui explore en chansons le passé ouvrier marseillais, ou encore la compagnie de danse contemporaine Grenade”.

Entre musique, chansons, théâtre, danse et spectacles pour jeune public, c’est donc une saison culturelle riche qui s’annonce à partir de la rentrée. Et comme chaque année, le public est convié à la traditionnelle présentation de la saison 2013-2014, qui aura lieu le vendredi 6 septembre, à partir de 18h30, à l’Espace de l’Huveaune. ■



Des écoliers de Beausoleil découvrent Picasso



La classe de cours moyen 2^{ème} année du groupe scolaire Beausoleil a été choisie pour participer au projet intitulé *“1 œuvre, 10 communes”*. Un projet initié par le Pays d’Aubagne et de l’Etoile dans le cadre de *Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013* et de l’exposition *“Picasso céramiste et la Méditerranée”* actuellement et jusqu’au 13 octobre prochain, au Centre d’art des Pénitents Noirs à Aubagne. Fièvre du travail accompli par ses élèves, Régine Prospéri raconte comment s’est déroulée la préparation de cette belle aventure : *“Nous avons eu des réunions à l’école de céramique de Provence, avec le personnel des Pénitents noirs, mais aussi avec le céramiste Lilian Meunier qui a suivi notre groupe d’enfants tout au long de la création de l’œuvre collective”*. A savoir un totem en céramique de trois mètres sur deux, réalisé par les écoliers de dix communes de l’Agglo, et dont l’inauguration est prévue en septembre à Aubagne. L’enseignante poursuit : *“Les enfants sont allés voir l’exposition, puis la classe a travaillé sur Picasso et accompagnés par le céramiste, les élèves ont façonné dans l’argile des yeux, des nez, des bouches et des oreilles”*. Une partie de ces éléments est destinée au grand totem, une autre au mini totem fixé sur un mur de l’école, visible de tous, qui a été présenté lors de la kermesse, et une troisième à un auto-portrait, *“à la manière de Picasso”* réalisé par chaque enfant. ■

L’Huveaune, vénérée par les Celtes et les Romains



L’Huveaune prend sa source dans le Var, dans la grotte de la Castelette au cœur du vallon du même nom, sur la commune de Nans-les-Pins, et à une altitude de 590 mètres. C’est un fleuve côtier de 51 Km environ qui traverse 27 communes. Ses affluents principaux sont le Peyruis, la Vede, le Fauge, le Merlançon, le Jarret.

Son embouchure naturelle se situe sur la plage du Prado. De nos jours, son cours a été détourné et ses eaux se jettent à la mer, dans la calanque de Cortiou. L’Huveaune retrouve son embouchure uniquement lors des crues. Sur notre commune l’Huveaune a un linéaire de 1,9 kilomètres.

Les Romains avaient divinisé sa source comme le montre la stèle découverte en 1782 au lieu dit la Moricaude, commune d’Auriol, où il faut lire *“Matribus Ubercabus”* (*“Aux mères Uberca”*). L’Huveaune était vénérée par les Celtes et les Romains, sans doute pour se protéger de ses crues dévastatrices. Plusieurs toponymes l’ont désignée au cours des siècles. Uberca, Ubelka, à l’époque romaine, Vuelne en 965, Vuelna en 1019, Vellna en 1065 et 1079, Fus de Uvuelna en 1096, Vianni en 1540, Veane en 1541, 1636 et 1731, Euveaulne en 1559, Uveaulne en 1573, Uveauno en 1575, Weaulne en 1635. Le toponyme Huveaune est trouvé pour la première fois en 1667 dans un procès-verbal d’une assemblée des possédants de biens.

Le lit de l’Huveaune a été modifié dans plusieurs endroits de son parcours et dans des temps plus ou moins éloignés. Durant le moyen âge son cours marécageux est très incertain, et change souvent de lit lors des fortes crues. Il faut attendre les XVII^e et XVIII^e siècles avec les travaux d’endiguement pour voir

l’Huveaune couler à son emplacement actuel. A la Penne, dans les années 1960 son lit a été élargi et légèrement modifié, deux méandres ont été coupés. Hormis ces petites modifications, le cours de l’Huveaune dans notre commune est le même au moins depuis 1815, comme l’atteste un plan du cadastre napoléonien.

L’Huveaune alimente une importante nappe phréatique, et plusieurs rivières souterraines superposées, passeraient sous son lit.

En 1929, une demande de subventions fut adressée à l’Etat et au Département afin de recouvrir l’Huveaune par une esplanade cimentée (l’actuelle esplanade Charles De Gaulle). Les travaux furent achevés en 1934 par les soins de la municipalité Blin. ■





Il y a une vie, loin du cœur de ville !

Une fois passé le panneau indiquant “Le mouton” (*) en bordure du boulevard Voltaire – au n° 14 précisément, assez éloigné du cœur de ville – un îlot de trois commerces semble s’être posé là par défaut. Ce n’est pourtant pas le cas. Cédric Aubert en témoigne. “*La boucherie*” qu’il tient avec son épouse Karine, est une création : “*Nous sommes là depuis plus de six ans*” dit-il en évoquant leur choix de s’installer ici. “*Quand nous sommes arrivés, il n’y avait pas de concurrence immédiate, tout était à faire*”. Et le jeune couple a fait, créant une dynamique qui explique bien des choses et notamment le fait que le commerce ne désenplit pas. L’accueil y est chaleureux, et il n’est pas rare que les clients soient appelés par leur prénom. Chez les Aubert, il y a les viandes bien sûr, des morceaux de choix impeccablement rangés, mais aussi des spécialités qui font leur renommée. Une cinquantaine de variétés de brochettes par exemple ou encore cette kitchenette installée à l’extérieur



dès que le temps le permet, et qui propose - en musique - des plats à emporter, des marinades et autres préparations pour grillades, faits maison, selon “*la passion et les secrets de cuisine, de mère en fille*”. La voisine

s’appelle Monique Nalin. Son magasin, “*Paniers primeurs*”, est un repaire de bonnes choses. Fruits et légumes comme son nom l’indique, mais aussi crèmerie fine, vins et épicerie. Elle a été boulangère à Saint-Mitre puis a tenu un restaurant à Gémenos, et enfin s’est installée ici il y a sept ans. Ce qui lui fait dire “*le commerce, je connais*”. Et pour elle, il n’y a pas de mystère : “*Bien sûr, on fait beaucoup d’heures, mais ça marche !*”. Le contact avec la clientèle, le petit mot gentil que l’on échange à la caisse, la qualité et la diversité des produits, sont parmi les autres clés. De même, pour la boulangerie-pâtisserie qui vient compléter ce petit îlot commercial, qui véhicule également cette proximité que beaucoup redécouvrent, et qui demeure une valeur sûre du petit commerce et du pan de l’économie locale qu’il constitue. ■

(*) **Le nom vient d’une auberge autrefois installée là, et appelée “Le logis du mouton”, dont la mention la plus ancienne date de 1635.**

Commerce local

Un nouveau boulanger-pâtissier est arrivé, en avril dernier. C’est là que M. Siouane pétrit et fabrique des pains traditionnels, à l’ancienne et fantaisies, des pains surprises et orientaux. Côté sucré, toutes sortes de viennoiseries et pâtisseries. Côté salé, des sandwiches, quiches et autres pizzas. Il est même possible de s’y attabler pour prendre petit-déjeuner et déjeuner selon les formules proposées. Le magasin est ouvert 7 jours sur 7 de 5h à 19h30. Travail à la commande au 06 78 71 70 92. ■
30, Boulevard Claude Antonetti.



En avril 2012, Delphine Parienti ouvrait les portes de son “Bar à beauté”. Un institut douillet et chaleureux où l’on peut consommer sans modération. Cette technicienne en beauté propose de (re)donner tenue et fraîcheur aux cils, aux pieds, aux mains, aux ongles, de bronzer par brumisateur, et même d’organiser de joyeux anniversaires pour les 4/14 ans. Ouvert non stop le mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 10h à 18h, le mercredi à partir de 13h30. ■

Mon bar à beauté, 38 Bd Voltaire – Tél. 06 19 94 88 35



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l’expression des groupes politiques constitués au sein de l’assemblée communale.

Liste d’ouverture citoyenne de la gauche pour l’avenir de la Penne sur Huveaune

Le 20 juin dernier, le conseil municipal s’est prononcé en faveur de la demande de dissolution des groupes d’extrême droite, comme le permet la loi du 10 janvier 1936.

Les personnes impliquées dans le meurtre, le 5 juin, du militant syndical Clément Méric, ont reconnu être sympathisantes du groupuscule d’extrême-droite radicale “Troisième Voie”.

Ce meurtre est politique, car il a été perpétré au nom d’une idéologie qui véhicule des valeurs contraires à celles de la République : la haine, la discrimination raciale, religieuse, sexuelle. La majorité municipale se devait donc de rejoindre les rangs de l’ensemble des organisations exigeant la dissolution de ces groupuscules.

Les membres de la Liste du Village ont quant à eux, préféré s’abstenir. Le sempiternel refrain “d’absence d’intérêt local” a été une fois de plus entonné. Faudra-t-il attendre qu’une Pennoise ou un Pennois soit roué de coups par des fascistes, pour que Monsieur Szabo et ses collègues revoient leur position, et mesurent enfin leur responsabilité ?

Pour l’heure, la majorité continue à mener le combat contre les valeurs nauséabondes de l’extrême droite. Sans eux, comme toujours...

La liste du village

Le maire a commencé son mandat en cigale avec sa voiture de fonction payée par les Pennois. Les électeurs attendaient de lui une gestion de fourmi pouvant permettre une baisse de la fiscalité.

Le voilà en lièvre. Pour faire oublier son piètre bilan, il veut tout faire avant les élections ! Des caméras, une salle pour les jeunes, des vestiaires pour le foot, la place de l’église. VITE ! VITE !

Mais les habitants attendaient un programme de tortue ne laissant pas la ville aux délinquants, ne faisant pas des jeunes ou des sportifs des enjeux électoraux ne laissant pas la Penne se dégrader.

Malheureusement ceci n’est pas une fable.

Nicole Roure, Pierre Brottier, Christophe Szabo.
www.listeduvillage.com

Yvette Jaccard

La soudure des 5 ans, juste le temps d’une alternance législative ...

... coûte aux français **417.120 € par député non réélu** soit **60 mois d’indemnités** depuis la loi Debré de 2007 au lieu de **6 mois** auparavant.

A l’issue de ces **5 ans**, un **chômeur député** percevra à vie 20% de ce traitement soit **1390 €/mois**.

+ les élus qui nous coûtent **755.600 € x 577 x 5 ans !**

Depuis Chirac, **présents ou absents, par milliers**, les petits marquis de la République comptent sur nos impôts.

Et tout maire, pour mieux nous servir, postule pour un siège bien soudé à l’Assemblée Nationale !

Yvette Jaccard, simple citoyenne
(06 22 13 40 59)

NAISSANCES

CARABALLO Mateo
10/04/2013
SOLOMON Sém
28/04/2013
ALOE SANCHEZ Michaëlla
26/04/2013
HUGUES Enzo
22/05/2013
HUGUES Eva
22/05/2013
BAISADOULI Emma
30/05/2013
DESSI Dennis
27/05/2013

MARIAGES

BOURELLY Stéphane - DUGAST
Segolene • 04/05/2013
FELES Ludovic - PEDUTO Karine
18/05/2013
BOUCHAMA Anthony - BADOURIAN
Priscilla • 22/06/2013
FERNANDEZ Philippe - GIACOMI
Lucienne • 22/06/2013

DECES

DAHAN Fortunée
26/01/2013
GÜNTHER née HAHN Käthe
27/01/2013
OLLIVIER Chantal
29/01/2013
MATRAT née JOUVANCE Lucienne
07/04/2013
BONNAUD Antoine
18/04/2013
CABRERA née TOGNET Simone
30/04/2013
CLOUTRIER née GARCIA Josette
01/05/2013
CURINIER Suzanne
05/05/2013
GARAIG-LABACHOTTE Pierre
07/06/2013
JEANSELME née PREIRE Yvette
23/06/2013
BARBONI André
27/06/2013

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 1997, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu’au 30 septembre 2013, munis de leur carte d’identité en cours de validité, du livret de famille et d’un justificatif de domicile.



Le jeudi 4 juillet dernier, plusieurs centaines de Pennoises et de Pennois répondaient à l'appel de la Majorité municipale, afin d'exiger des pouvoirs publics la réouverture de notre poste de Police Nationale.

